



Abonnez-vous gratuitement  
aux BSV de la région Midi-Pyrénées  
[www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)



## A retenir

### Plantation

Les plantations d'ail blanc et d'ail violet sont terminées. Les plantations d'ail rose sont toujours en cours.

## DISPOSITIF D'OBSERVATION 2016

Pour la 5<sup>ème</sup> campagne, les acteurs de la filière Ail de Midi-Pyrénées participent aux réseaux d'épidémiologie-surveillance afin de mutualiser une information phytosanitaire pertinente permettant une analyse de risque fiabilisée.

Le Bulletin de Santé du Végétal s'appuie sur un **réseau multi-partenaires de Surveillance Biologique du Territoire**. Il est élaboré sur la base d'**observations d'un réseau de parcelles** (fixes et « flottantes ») construit pour être représentatif du territoire et adapté à la problématique phytosanitaire de la culture. Ces observations sont réalisées par des observateurs formés et selon un **protocole harmonisé et validé**. Elles sont ensuite mutualisées puis analysées dans l'objectif de renseigner sur l'état sanitaire des cultures au cours de la saison et d'évaluer le risque encouru au regard des principaux bio-agresseurs.

Pour la campagne 2016, la Chambre d'agriculture du Tarn, supplée par la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne, est chargée de l'animation du BSV Ail. Les observations seront réalisées par les conseillers et techniciens des Chambres d'agriculture de Haute-Garonne, du Gers et du Tarn, de la coopérative Alinéa, de l'OP APRM, du CEFEL et d'Arterris.

**Les trois bassins de production de Midi-Pyrénées sont représentés (Cadours, Lautrec, Lomagne) ainsi que les trois aulx (blanc, rose, violet).**

Ce Bulletin de Santé du Végétal Ail sera mis en ligne **le jeudi** et consultable gratuitement sur les sites :

- de la Chambre Régionale d'agriculture de Midi-Pyrénées : [www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr)
- et de la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt : <http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr>

La période de diffusion prévisionnelle est la suivante :

Mois	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Octobre
Nb bulletins	1	2	4	3	2	0	1	Bilan

## MÉTÉO

L'automne 2015 est marqué par des conditions climatiques particulièrement douces et sèches. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, seuls 72 mm de pluie ont été enregistrés à Albi, 65 à Auch et 59 à Toulouse.



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

Sur certains secteurs, les dernières précipitations remontent à la fin du mois de novembre. Les cumuls de pluie enregistrés à la station de Toulouse pour les mois d'octobre et de novembre sont inférieurs de 53% aux normales de saison. Les prévisions météorologiques actuelles s'inscrivent dans cette continuité, et ce jusqu'à la fin du mois.

## STADES PHÉNOLOGIQUES

*Un état fiable des levées des cultures ne pourra être fait que fin janvier. Il sera mentionné dans le BSV n°2 de février 2016.*

<p><b>Zone Cadours (ail violet)</b></p> <p>et</p> <p><b>Zone Lomagne (ail blanc)</b></p>	<p>La majorité des plantations a été effectuée entre mi-octobre et mi-novembre. Elles se sont déroulées dans de bonnes conditions, en sols bien affinés. L'absence de précipitations a entraîné la mise en place de l'irrigation sur certaines parcelles : avant plantation afin de préparer les sols et/ou après plantation afin de faire adhérer la terre aux caïeux. Sur ail violet, la levée est homogène. Les plantes les plus avancées (plantations précoces et parcelles irriguées) sont au stade 3 feuilles. Sur d'autres parcelles, les plantes pointent seulement. Sur ail blanc, les plantes les plus avancées sont au stade 1/2 feuilles.</p>
<p><b>Zone Lautrec (ail rose)</b></p>	<p>Les plantations d'ail rose ont débuté début décembre. A ce jour, la grande majorité des parcelles a été implantée. Un tri rigoureux des semences a été nécessaire compte tenu de la présence de symptômes de fusariose, ainsi que des attaques d'acariens favorisées par des conditions automnales clémentes. Les plantations se sont déroulées dans de bonnes conditions, en sols frais et bien préparés. Les plantations de début de mois ont bénéficié de l'humidité des précipitations de fin novembre, et les conditions sont favorables à une bonne implantation. Pour les plantations après le 10/12, et sur certains secteurs, les sols plus secs ont nécessité la mise en place de l'irrigation ou un roulage afin de rappuyer le sol.</p>

## ÉTAT GÉNÉRAL DES CULTURES

### • **Penicillium** (*Penicillium sp.*)

Une attaque de *Penicillium* sur ail en début de cycle se traduit par le développement d'une pourriture verte des caïeux plantés. Le feuillage des jeunes plantes jaunit. Les plantes atteintes vont ensuite dépérir ou se développer de manière réduite.

**Évaluation du risque :** Le *Penicillium* apprécie les hivers secs et les sols soufflés. Avec les conditions climatiques actuelles, les sols secs et peu affinés peuvent être favorables au développement de *Penicillium*. Il convient donc d'être vigilant, d'autant plus dans le cas de plantation avec de la semence de ferme et non protégée. Un roulage de la parcelle ou la mise en place de l'irrigation permettront de rappuyer le sol et de faire adhérer la terre aux caïeux.

*Prochain BSV Ail le jeudi 18 février 2016 - Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.*

### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière Ail de la Chambre d'agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par les conseillers et techniciens des Chambres d'agriculture de Haute-Garonne, du Gers et du Tarn, du CEFEL, de la coopérative ALINEA, de l'OP APRM et d'Arterris.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.